



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Novembre 2022

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

EDITO

Le **conflit en Ukraine** a pris une nouvelle tournure ces derniers jours avec une reconquête significative de territoires par l'armée Ukrainienne au dépend des troupes de Poutine. Des expressions discordantes de la population russe, du fait en particulier de la mobilisation des jeunes dans l'armée, se font plus nombreuses. La riposte du dictateur russe cible essentiellement les civils.

Ce conflit ne doit pas nous faire oublier d'autres conflits au-delà de l'Europe avec, là encore, des conséquences dramatiques pour les populations.

L'**impact** pour de très nombreux pays dans le Monde, tant du point de vue énergétique que du pouvoir d'achat et d'accès à une alimentation correcte, est bien au-delà de ce qui aurait pu être imaginé.

En Europe, pour positiver un peu, les questionnements sur les **transitions écologiques et énergétiques** sont au cœur des réflexions. Quel dommage qu'il faille en arriver à ces situations dramatiques pour avancer plus sur ces sujets.

Dans le même temps, la montée du populisme de l'Europe du Nord à l'Europe du Sud doit nous interroger sur ce qui amène à ces évolutions politiques.

Les conflits sociaux sont légitimes pour obtenir des augmentations en rapport avec l'inflation lorsqu'il n'y a pas d'issue aux négociations dans les entreprises. Les dernières grèves font ressortir des différences fondamentales de vision du syndicalisme, en particulier dans les entreprises pétrolières avec toutes les difficultés pour faire son plein de carburant pour la population française.

La CFDT, à quelques semaines des **élections dans la Fonction Publique**, a su démontrer à la fois sa capacité d'engagement pour défendre le pouvoir d'achat des salariés et son sens des responsabilités.

La CFDT a pesé fortement, également, pour la revalorisation des retraites complémentaires mais aussi sur les concertations (et pas négociations) qui s'ouvrent en abordant d'abord l'emploi des seniors tout en rejetant le recul de l'âge légal de départ en retraite.

Au niveau local, notre syndicat a été actif depuis la rentrée :

- Participation à l'action intersyndicale vers les mairies et le Conseil Départemental concernant le maintien des **Services d'Aide à Domicile** qui devrait déboucher sur une rencontre avec les élus concernés.
- Participation à la Foire Internationale de Caen et distribution de tracts sur le pouvoir d'achat aux retraités caennais à l'occasion des repas organisés par la Mairie.

Vous espérant toutes et tous en bonne santé.

Jean Paul Choulant, secrétaire général de l'UTR 14

Sommaire :

Page 2 :

- paroles d'adhérent
- protection sociale

Page 3 :

- services à domicile
- présence à la foire de Caen
- participation au CESER

Page 4 :

- qui a dit ?
- carte cezam
- cotisations 2023

Chaque premier lundi du mois à Caen

8 R du Colonel Rémy
de 11 h à 12 h :

Permanence accueil
pour tous les adhérents
retraités et futurs
retraités

**Les SSR Métaux et
F3C fixeront en
début 2023 le
calendrier de leurs
réunions.**



Paroles d'adhérent

Déplacement solidaire

Pierre : Dis-nous ce que veut dire le déplacement solidaire en Pays Fertois.

Jean Marie : Il y a 10 ans à la Ferté Macé des adhérents de l'Association des Familles, sur conseil d'une élue municipale, ont décidé de faire quelque chose pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer sur le territoire.

Des petites villes ont parfois mis en place des moyens de déplacement à la demande. Nous assurons à moindre coût un service à la population.

Pierre : Comment vous faites ?

Jean Marie : Une douzaine de bénévoles parmi 50 adhérents, trop peu, assurent les **déplacements solidaires en voiture**.

Pas de concurrence aux taxis et nous n'emmenons personne pour manger une crêpe à Bagnoles.

Nous répondons aux attentes des personnes ayant peu de moyens et de solutions de déplacement pour des rendez-vous médicaux, des démarches administratives, des courses... Elles adhèrent à l'association (12 € par an) qui par ailleurs assure bourse aux vêtements, bourses aux jouets, visites de courtoisie...

Pierre : Concrètement comment cela se passe ?

Jean Marie : La salariée de l'association assure 10 heures de permanence par semaine les jours ouvrés afin de prendre en compte les demandes qui doivent arriver 48 h avant le déplacement désiré.

Ensuite, le **bénévole** disponible prend le relais. Il encaisse la participation demandée (un forfait de 3,50 € pour moins de 5 km et 0,45 € par km au-delà).

Il donne un reçu à la personne. Une fois le carnet à souche terminé, il le remet à l'association qui supervise ainsi mais sans gérer la participation financière. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été associé à la création du service.

Pierre : Quelles sont les personnes demandeuses ?

Jean Marie : Ce sont essentiellement des personnes âgées. Nous ne prenons pas les personnes trop handicapées (fauteuil roulant, déambulateur...). Sauf exception, le transport a lieu pour des personnes seules (pas de transport collectif).

Pierre : Quel bilan après 10 ans de fonctionnement ?

Jean Marie : J'assure personnellement en moyenne un déplacement par semaine. L'association compte **trente bénéficiaires**. Le déplacement solidaire c'est aussi assurer de la **convivialité**. Ainsi une personne m'a dit un jour : « vous êtes la seule personne avec qui j'ai parlé dans la semaine ». Si cela dure depuis 10 ans c'est bien que ça répond toujours à un besoin.

Note : Mobicoop, coopérative du covoiturage en France, a l'ambition de mettre en place une « mobilité solidaire ».

Protection sociale

Réflexions en cours

La protection sociale est d'**actualité** avec la pandémie du Covid : déserts médicaux, rémunération des personnels, prise en charge de la dépendance, basses pensions de retraite.

La Sécurité Sociale est issue de la proposition faite le 15 mars 1945 par le **Conseil National de la Résistance** (CNR).

La protection sociale est une préoccupation humaine depuis longtemps. Selon l'Encyclopédie Universalis : « Les tailleurs de pierre de la Basse Egypte, vers 1400 av J-C, contribuaient à un fond destiné à venir en aide en cas d'accident ; dans la Grèce antique des secours étaient distribués grâce à des caisses communes alimentées par des cotisations ; dans le traité de Théophraste on note l'existence d'organisation de secours mutuel dès 288 avant J-C ».

L'ordonnance du 4 octobre 1945 portant sur l'organisation de la sécurité sociale voulait prendre en compte les propositions du Conseil National de la Résistance.

Malheureusement les textes suivants morcelèrent les garanties et créèrent des catégories, ce qui fait que notre couverture est imparfaite.

Reprenant le raisonnement du texte du CNR, il faut **retrouver une formule généraliste, voire universelle** sans saucissonner la sécurité sociale comme cela a été fait par le passé.

L'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1798) dispose : « elle (la contribution) doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés ».

En première conclusion, nous souhaitons que **tous les revenus** d'une personne soient **assujettis** à cotisation sociale : salaires, dividendes, rentes, warrants, bénéfices non commerciaux, loyers...

En seconde conclusion, nous souhaitons que les règles de la Sécurité Sociale d'Alsace-Moselle soient envisagées pour la France entière. Ce régime inclut un mécanisme qui fait qu'il ne peut être déficitaire plus de 4 ans.

Ce texte est extrait du travail d'une commission à laquelle ont participé 6 adhérents de l'UTR. Le document complet peut vous être envoyé sur simple demande.

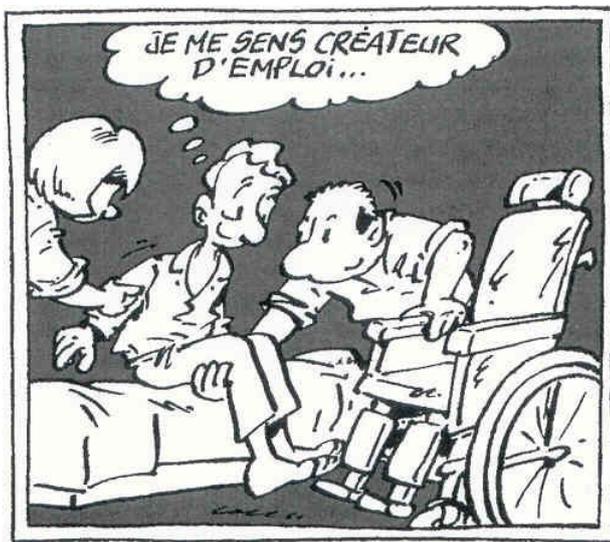
Ça bouge du côté des Services d'Aide à Domicile (SAD)

L'UTR 14 a mené des actions au niveau de la commune de **Démouville** sur la pérennité de son SAD ⁽¹⁾.

Après plusieurs actions des retraités CFDT avec les personnes directement concernées (voir les précédents bulletins), une rencontre a eu lieu avec l'adjointe au Maire de cette commune responsable du CCAS.

Comme d'autres CCAS, celui de Démouville est à bout de souffle : difficulté de recrutements, de formation, de renouvellement du parc de véhicules, de continuité de service, pour accompagner les personnes de plus en plus dépendantes.

Cette initiative de notre syndicat a été relayée par une **intersyndicale** (à laquelle la CFDT n'était plus conviée depuis un certain temps...) qui invite les représentants des CCAS concernés et du Conseil Départemental à une réunion d'échange sur toutes ces difficultés au début du mois de Novembre. La CFDT se réjouit donc de l'action commune enfin possible.



De notre côté des prises de contacts sont également en cours auprès des élus du Conseil Départemental concernés par ces sujets.

Affaire à suivre donc...

(1) On parle aussi de SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Les retraités CFDT font valoir leurs revendications

La CFDT interprofessionnelle était présente à la **foire de Caen**, avec une forte participation de l'UTR du Calvados.

L'occasion pour les retraités CFDT, avec l'aide de quelques salariés, de diffuser 3 000 tracts aux retraités caennais invités sur 4 jours à un déjeuner payé par la ville. Echanges intéressants.



Après quelques explications sur la revalorisation en cours de la retraite de base et celle envisagée (puis réalisée) des retraites complémentaires nous avons présenté **nos revendications** ainsi résumées :

- Aucune pension inférieure au SMIC net pour une carrière complète et revalorisation des **minima** vieillesse.
- L'**indexation** des pensions sur les salaires.
- Un accès pour tous aux **services communs** (soins, mobilité, logement...).
- Un financement universel et pérenne pour faire face à la perte d'**autonomie**.
- Une **fiscalité** équitable et redistributive pour financer les défis énergétiques et écologiques (les plus pauvres étant les premières victimes du changement climatique).

La CFDT participe activement au CESER Normandie

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) de Normandie est une instance consultative (créé il y a 50 ans en même temps que les Régions) qui traite les sujets d'intérêt régional en proposant des évolutions des politiques publiques, en posant des diagnostics ou en jouant un rôle d'alerte.

Composée de 140 conseillers répartis en 4 collèges (patronat, syndicats, associatifs et personnalités qualifiés). La CFDT y est .../...

présente au collège 2 des syndicats de salariés avec 12 membres (dont deux adhérents de notre UTR 14 : Jean-Paul Choulant et Mohamed Hamrouni).

Le CESER se réunit en assemblée plénière pour examiner les avis présentés par ses 7 commissions, ces avis sont transmis à la Région et au Préfet puis publiés. Ces commissions sont des lieux de réflexion et de débats à partir d'auditions et de documents de leurs champs de compétence. La **construction collective des avis** en fait une source précieuse pour les décideurs et les acteurs de la vie régionale.

La **commission 2** intéresse plus particulièrement les retraités en ayant pour champ « Famille, enfance, jeunesse, **vieillesse, dépendance, handicap, santé, action sociale et médico-sociale**, indicateurs de développement humain et niveaux de vie, modes de consommation, offre culturelle et patrimoniale, sport et loisirs, vie associative et citoyenneté, habitat, démographie ». Sont appréciés la qualité des travaux quadripartites, l'aide précieuse méthodologique des salariés du CESER et l'implication des membres de la délégation CFDT pour les contributions et avis.

Tous les adhérents CFDT peuvent prendre connaissance des avis, rapports et contributions du CESER Normandie publiés sur : <https://ceser.normandie.fr/publications>.

A titre d'exemple, on peut citer l'avis émis le 9 décembre 2021 : « PERMETTRE L'ACCÈS A LA SANTÉ DES NORMANDS SUR TOUT LE TERRITOIRE ».

Qui a dit ?

1- « Il faut bien financer nos hôpitaux, nos collèges, nos lycées, nos universités, et c'est la réforme des retraites qui permettra de garantir ce financement »

2- « E Macron est mandaté pour mener cette réforme »

3- « Pour financer notre modèle social soit les impôts augmentent, soit le volume global des heures travaillées augmentent. Nous ne voulons pas augmenter les impôts »

4- « Pour financer les hôpitaux et l'éducation nationale mieux vaut se tourner vers la fiscalité du capital »

5- « Le président a été élu par des citoyens qui ont voté contre le candidat d'extrême droite. Et il leur marcherait sur la gueule ! »

Réponses :

A- Bruno Le Maire, ministre de l'économie - B- Olivier Dussopt, ministre du travail - C- Laurent Berger

1 = A ; 2 = B ; 3 = A ; 4 = C ; 5 = C

Sources : France info et le Monde

Cotisation 2023 : Le conseil syndical UTR a décidé d'appliquer la préconisation de l'UCR pour la revalorisation de la cotisation pour l'année 2023 : **+2,55 %**. La cotisation devant être au moins égale à 0,50 % de l'ensemble des pensions nettes.

LA CARTE CEZAM : La carte clé de vos loisirs.

Elle vous permet d'obtenir des réductions auprès de structures culturelles, de loisirs, de sport et de tourisme...
Carte individuelle et nominative, valable pour l'année 2023.

Pour mieux la connaître :

➔ auprès de Pierre Aussant : 02 31 94 52 73

➔ site Cezam national et **Cezam Normandie** : <https://www.cezam.fr/>

➔ l'**application** « ma carte cezam » sur **mobile** permet de géolocaliser les offres...

REMISE DES CARTES LE 02 JANVIER DE 11 h à 12 h, 8 Rue du Colonel Rémy à Caen

✂

COMMANDE DE CARTES CEZAM... A RETOURNER AU PLUS TARD LE 10 déc. 2022

à : UTR CFDT (Pierre Aussant) 8 Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Nom, prénom : **Adresse :**

Je commande la carte CEZAM 2023 (adhérent : 11 € - ayant droit : 3,90 €)

Carte adhérent : oui non Carte ayant droit : oui non

Paiement à la commande à l'ordre de UTR CFDT. Montant du chèque joint